



---

# VILLE DE QUÉBEC

Arrondissement La Haute-Saint-Charles

---

RÈGLEMENT R.A.7V.Q. 120

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE  
L'ARRONDISSEMENT LA HAUTE-SAINT-CHARLES SUR LA  
TARIFICATION DE BIENS ET DE SERVICES ET LES AUTRES  
FRAIS RELATIVEMENT À DE NOUVEAUX TARIFS**

---

**Avis de motion donné le 9 juin 2008  
Adopté le 2 juillet 2008  
En vigueur le 7 juillet 2008**

---

## RÈGLEMENT R.A.7V.Q. 120

### RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT LA HAUTE-SAINT-CHARLES SUR LA TARIFICATION DE BIENS ET DE SERVICES ET LES AUTRES FRAIS RELATIVEMENT À DE NOUVEAUX TARIFS

LA VILLE DE QUÉBEC, PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT LA HAUTE-SAINT-CHARLES, DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Le titre du chapitre II du *Règlement de l'arrondissement La Haute-Saint-Charles sur la tarification de biens et de services et les autres frais*, R.R.A. 7V.Q. chapitre T-1, et ses amendements, est remplacé par le suivant :

#### « CHAPITRE II

« TARIFICATION POUR UNE DEMANDE DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE OU À L'UN OU L'AUTRE DES RÈGLEMENTS D'URBANISME RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT ET POUR UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ».

2. L'article 5 de ce règlement est remplacé par ce qui suit :

« 5. Dans le présent chapitre, à moins que le contexte n'indique un sens différent, on entend par :

« ensemble résidentiel » : la construction sur un même lot de plusieurs bâtiments destinés à un usage résidentiel ainsi qu'un projet ayant pour but de lotir en plusieurs lots un immeuble pour y réaliser la construction de bâtiments destinés à un usage résidentiel.

« 5.0.1. La tarification pour la présentation au conseil d'arrondissement d'une demande de modification au règlement de zonage ou à l'un ou l'autre des règlements d'urbanisme de la ville relevant de sa compétence, incluant une demande de dérogation mineure, est fixée comme suit :

Service ou bien offert	Catégorie de service ou de bien	Clientèle	Tarif
1 <sup>o</sup> Modification à une norme contenue dans un règlement de zonage ou de lotissement	Modification relative à une norme d'implantation d'un bâtiment principal ou d'un usage principal résidentiel	Propriétaire d'un immeuble de un à trois logements	1 000 \$
		Propriétaire d'un immeuble résidentiel autre qu'un immeuble	2 000 \$

Service ou bien offert	Catégorie de service ou de bien	Clientèle	Tarif
		de un à trois logements	
		Propriétaire d'un ensemble résidentiel	3 000 \$
	Modification relative à une norme d'implantation d'un bâtiment principal ou d'un usage principal autre que résidentiel	Tous	3 000 \$
	Toute autre demande de modification concernant notamment les normes de stationnement, les enseignes et l'implantation des bâtiments accessoires	Propriétaire d'un immeuble résidentiel de un à trois logements	1 000 \$
		Propriétaire d'un immeuble autre qu'un immeuble résidentiel de un à trois logements	2 000 \$
2° Modification d'un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale	Sans objet	Tous	3 000 \$
3° Adoption d'un règlement sur l'utilisation temporaire d'un immeuble	Première demande	Tous	3 000 \$
	Demande de prolongation	Tous	1 500 \$
4° Adoption d'un règlement sur l'approbation d'un plan de construction et d'occupation d'un immeuble	Modification du règlement cadre et adoption des critères	Tous	3 000 \$
	Adoption d'un règlement approuvant le plan de construction	Tous	2 000 \$
5° Adoption d'un règlement d'autorisation personnelle	Sans objet	Tous	Aucun
6° Demande de dérogation mineure	Sans objet	Tous	605 \$

Service ou bien offert	Catégorie de service ou de bien	Clientèle	Tarif
en vertu du Règlement sur les dérogations mineures			

« **5.0.2.** Le tarif imposé est acquitté au moment où la demande est faite et son versement rend celle-ci complète pour les fins de sa présentation.

« **5.0.3.** Chaque demande de modification prévue à l'article 5.0.1 fait l'objet d'une tarification distincte.

Toutefois, lorsque plusieurs demandes sont présentées de manière simultanée et qu'elles visent un même immeuble, la tarification applicable à l'ensemble de ces demandes de modification est celle applicable à la plus élevée d'entre elles.

« **5.0.4.** Lorsque le tarif applicable à une demande est inférieur à 2 000 \$, une partie de celui-ci, soit 500 \$, constitue un dépôt servant à garantir les frais de publication. Ce dépôt est remis au demandeur lorsque sa demande est refusée par l'autorité politique compétente sauf si le règlement est retiré par le conseil d'arrondissement pour le seul motif qu'un référendum doit être tenu pour son adoption selon la loi.

Malgré le premier alinéa, dans le cas d'une demande de dérogation mineure une partie du tarif applicable, soit 260 \$, constitue un dépôt servant à garantir les frais de publication. Ce dépôt n'est pas remboursable lorsque la demande est refusée par le conseil d'arrondissement.

« **5.0.5.** Lorsque le tarif applicable à une demande est de 2 000 \$ ou plus, une partie de celui-ci, soit 1 000 \$, constitue un dépôt servant à garantir les frais de publication. Ce dépôt est remis au demandeur lorsque sa demande est refusée par l'autorité politique compétente sauf si le règlement est retiré par le conseil d'arrondissement pour le seul motif qu'un référendum doit être tenu pour son adoption selon la loi.

« **5.0.6.** Le présent chapitre ne s'applique pas à une demande de modification visée par l'article 5.0.1 présentée par un organisme de charité enregistré aux fins de la *Loi sur les impôts* (L.R.Q., chapitre I-3) ou par une institution religieuse, lorsque la demande est faite dans la poursuite immédiate de ses objectifs constitutifs de nature charitable ou religieuse. ».

**3.** Ce règlement est modifié par l'insertion, après l'article 12, de ce qui suit :

« **CHAPITRE III.0.1**

« **TARIFICATION POUR LA DÉLIVRANCE DE DOCUMENTS ET POUR LA FOURNITURE DE SERVICES**

« **12.0.1.** La tarification pour la délivrance de documents et pour la fourniture de services est imposée comme suit :

Service ou bien offert	Catégorie de service ou de bien	Clientèle	Tarif
1° Photocopie	Format lettre, format légal ou format 38 par 51 centimètres	Tous	0,26 \$ / page
2° Page dactylographiée ou manuscrite	Format lettre, format légal ou format 38 par 51 centimètres	Tous	2,80 \$ / page
3° Copie	D'extrait du rôle d'évaluation	Tous	0,32 \$ / unité d'évaluation
	D'un règlement de la ville	Tous	0,26 \$ / page 35 \$ maximum
	D'un rapport financier	Tous	2,25 \$ / copie
	D'une liste de contribuables ou habitants	Tous	0,01 \$ / nom
	D'une liste des électeurs ou des personnes habiles à voter lors d'un référendum	Tous	0,01 \$ / nom
	Du plan général des rues ou de tout plan non autrement prévu	Tous	2,80 \$ / plan
	D'un plan de zonage	Tous	4 \$ / feuillet
	D'une carte de rue	Tous	2,65 \$
	De l'index des rues	Tous	0,26 \$ / page
4° Prestation d'un serment ou réception d'une affirmation solennelle	Sans objet	Tous	5 \$
5° Attestation à l'égard d'un certificat de vie	Sans objet	Tous	5 \$

Service ou bien offert	Catégorie de service ou de bien	Clientèle	Tarif
6° Rédaction et préparation d'un document pour le bénéfice d'un tiers	Sans objet	Tous	5 \$
7° Certificat de copie	D'un document émanant de la Ville	Tous	0,75 \$
	D'un document n'émanant pas de la Ville	Tous	5 \$ pour la première certification et 1 \$ pour chaque certification supplémentaire de copie du même document
	Des documents requis pour une demande de citoyenneté	Tous	25 \$

».

**4.** Le premier alinéa de l'article 12.7 de ce règlement est remplacé par le suivant :

« **12.7.** La tarification pour la location de locaux dans divers équipements culturels ou de loisirs qui relèvent de l'arrondissement, avant l'entrée en vigueur du *Règlement modifiant le Règlement de l'arrondissement La Haute-Saint-Charles sur la tarification de biens et de services et les autres frais relativement à de nouveaux tarifs*, R.A.7V.Q. 120, est imposée comme suit : ».

**5.** Ce règlement est modifié par l'insertion, après l'article 12.7, de ce qui suit :

« **CHAPITRE III.5**

« **TARIFICATION POUR LA LOCATION DE LOCAUX ET D'INSTALLATIONS SPORTIVES**

« **12.8.1.** Dans le présent chapitre, à moins que le contexte n'indique un sens différent, on entend par :

« organisme partenaire » : un organisme reconnu détenant une entente de partenariat avec le conseil d'arrondissement sur la poursuite d'objectifs communs reliés à la mission de la Ville de Québec.

« SECTION I

« TARIFICATION POUR LA LOCATION DE LOCAUX

« 12.8.2. La tarification pour la location de locaux dans divers équipements culturels ou de loisirs qui relèvent de l'arrondissement, après l'entrée en vigueur du *Règlement modifiant le Règlement de l'arrondissement La Haute-Saint-Charles sur la tarification de biens et de services et les autres frais relativement à de nouveaux tarifs*, R.A.7V.Q. 120, est imposée comme suit :

Service ou bien offert	Catégorie de service ou de bien	Clientèle	Tarif
1° Location de la salle numéro 002 du Centre communautaire de Loretteville	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	100 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure / heure additionnelle	Tous sauf un organisme partenaire	20 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
2° Location de la salle 003 du Centre communautaire de Loretteville	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	100 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure/ heure additionnelle	Tous sauf un organisme partenaire	20 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
3° Location de la salle 004 du Centre communautaire de Loretteville	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	125 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	75 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure/ heure additionnelle	Tous sauf un organisme partenaire	25 \$
		Organisme partenaire	Gratuit

<b>Service ou bien offert</b>	<b>Catégorie de service ou de bien</b>	<b>Clientèle</b>	<b>Tarif</b>
4° Location de la salle 005 du Centre communautaire de Loretteville	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	125 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	75 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure/heure additionnelle	Tous sauf un organisme partenaire	25 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
5° Location de la salle 101 du Centre communautaire de Loretteville	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	350 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	125 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure/heure additionnelle	Tous sauf un organisme partenaire	50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
6° Location de la salle 120 du Centre communautaire de Loretteville	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	125 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	75 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure/heure additionnelle	Tous sauf un organisme partenaire	25 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
7° Location de la salle 202 du Centre communautaire de Loretteville	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	125 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	75 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure/heure additionnelle	Tous sauf un organisme partenaire	25 \$
		Organisme partenaire	Gratuit



<b>Service ou bien offert</b>	<b>Catégorie de service ou de bien</b>	<b>Clientèle</b>	<b>Tarif</b>
8° Location de la salle 109 du Centre communautaire de Loretteville	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	125 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	75 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure/heure additionnelle	Tous sauf un organisme partenaire	25 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
9° Location de la salle 205 du Centre communautaire de Loretteville	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	25 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Location à l'heure/heure additionnelle	Tous sauf un organisme partenaire	10 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
10° Location de la salle 205-A du Centre communautaire de Loretteville	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	25 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Location à l'heure/heure additionnelle	Tous sauf un organisme partenaire	10 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
11° Location de la salle 227 du Centre communautaire de Loretteville	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	25 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Location à l'heure/heure additionnelle	Tous sauf un organisme partenaire	10 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
12° Location de la salle B123 du Centre communautaire de Loretteville	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	25 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Location à l'heure/heure additionnelle	Tous sauf un organisme partenaire	10 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
13° Location de la salle 100 du Centre communautaire Paul-Émile-Beaulieu	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	350 \$
		Organisme partenaire	Gratuit

<b>Service ou bien offert</b>	<b>Catégorie de service ou de bien</b>	<b>Clientèle</b>	<b>Tarif</b>
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	125 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure/heure additionnelle	Tous sauf un organisme partenaire	50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
14° Location de la salle 101 du Centre communautaire Paul-Émile-Beaulieu	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	200 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	100 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure/heure additionnelle	Tous sauf un organisme partenaire	30 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
15° Location simultanée des salles 100 et 101 du Centre communautaire Paul-Émile-Beaulieu	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	500 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	225 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure/heure additionnelle	Tous sauf un organisme partenaire	75 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
16° Location de la salle 212 du Centre communautaire Paul-Émile-Beaulieu	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	100 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure/heure additionnelle	Tous sauf un organisme partenaire	20 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
17° Location de la salle 214 du Centre communautaire Paul-Émile-Beaulieu	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	100 \$
		Organisme partenaire	Gratuit

<b>Service ou bien offert</b>	<b>Catégorie de service ou de bien</b>	<b>Clientèle</b>	<b>Tarif</b>
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure/heure additionnelle	Tous sauf un organisme partenaire	20 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
18° Location de la salle 216 du Centre communautaire Paul-Émile-Beaulieu	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	25 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Location à l'heure/heure additionnelle	Tous sauf un organisme partenaire	10 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
19° Location de la salle de conférence du Centre communautaire Paul-Émile-Beaulieu	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	25 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Location à l'heure/heure additionnelle	Tous sauf un organisme partenaire	10 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
20° Location de la salle 006 du Centre communautaire de Saint-Émile	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	100 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure/heure additionnelle	Tous sauf un organisme partenaire	20 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
21° Location de la salle 013 du Centre communautaire de Saint-Émile	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	100 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure/heure additionnelle	Tous sauf un organisme partenaire	20 \$
		Organisme partenaire	Gratuit

<b>Service ou bien offert</b>	<b>Catégorie de service ou de bien</b>	<b>Clientèle</b>	<b>Tarif</b>
22° Location de la salle 021 du Centre communautaire de Saint-Émile	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	125 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	75 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure/heure additionnelle	Tous sauf un organisme partenaire	25 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
23° Location de la salle 131 du Centre communautaire de Saint-Émile	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	125 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	75 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure/heure additionnelle	Tous sauf un organisme partenaire	25 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
24° Location de la salle 134 du Centre communautaire de Saint-Émile	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	100 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure/heure additionnelle	Tous sauf un organisme partenaire	20 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
25° Location de la salle ABC du Centre communautaire de Saint-Émile	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	350 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	125 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure/heure additionnelle	Tous sauf un organisme partenaire	50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit

<b>Service ou bien offert</b>	<b>Catégorie de service ou de bien</b>	<b>Clientèle</b>	<b>Tarif</b>
26° Location des deux tiers de la salle ABC du Centre communautaire de Saint-Émile	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	250 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	100 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure/heure additionnelle	Tous sauf un organisme partenaire	50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
27° Location de la salle 140A du Centre communautaire de Saint-Émile	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	150 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	75 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure/heure additionnelle	Tous sauf un organisme partenaire	30 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
28° Location de la salle 141B du Centre communautaire de Saint-Émile	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	150 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	75 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure/heure additionnelle	Tous sauf un organisme partenaire	30 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
29° Location de la salle 142C du Centre communautaire de Saint-Émile	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	150 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	75 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure/heure additionnelle	Tous sauf un organisme partenaire	30 \$
		Organisme partenaire	Gratuit

<b>Service ou bien offert</b>	<b>Catégorie de service ou de bien</b>	<b>Clientèle</b>	<b>Tarif</b>
30° Location de la salle 007 du Centre communautaire de Saint-Émile	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	25 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Location à l'heure/heure additionnelle	Tous sauf un organisme partenaire	10 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
31° Location de la salle 008 du Centre communautaire de Saint-Émile	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	25 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Location à l'heure/heure additionnelle	Tous sauf un organisme partenaire	10 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
32° Location de la salle 010 du Centre communautaire de Saint-Émile	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Location à l'heure/heure additionnelle	Tous sauf un organisme partenaire	10 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
33° Location de la salle 019 du Centre communautaire de Saint-Émile	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	125 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	75 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure/heure additionnelle	Tous sauf un organisme partenaire	25 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
34° Location de la salle du Pavillon René-Lafond, 1er étage	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	100 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure/heure additionnelle	Tous sauf un organisme partenaire	20 \$
		Organisme partenaire	Gratuit

<b>Service ou bien offert</b>	<b>Catégorie de service ou de bien</b>	<b>Clientèle</b>	<b>Tarif</b>
35° Location de la salle du Pavillon René-Lafond, sous-sol	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Location à l'heure/heure additionnelle	Tous sauf un organisme partenaire	10 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
36° Location de la salle polyvalente du Centre Marc-Forrez	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	100 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure/heure additionnelle	Tous sauf un organisme partenaire	20 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
37° Location de la salle de combat du Centre Marc-Forrez	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	125 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	75 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure/heure additionnelle	Tous sauf un organisme partenaire	25 \$
		Organisme partenaire	Gratuit

La ville perçoit, en sus de la tarification applicable, les redevances qui doivent être remises à la Société canadienne des auteurs compositeurs et éditeurs de musique, s'il est joué de la musique durant la période de location des salles visées aux paragraphes 23°, 25° et 26° du tableau du présent article. La somme ainsi perçue est la suivante :

1° si seulement de la musique est jouée, sans danse : 28,75 \$;

2° si de la musique est jouée et qu'il y a de la danse : 57,55 \$.

Dans le cas d'une location pour un événement de cinq heures, une période de deux heures consécutives est offerte gratuitement au locataire des salles indiquées au présent article afin qu'il prépare celle-ci. Si une heure supplémentaire est requise, celle-ci est également gratuite lors des heures

habituelles d'ouverture de l'équipement culturel ou de loisir, mais, en dehors des heures habituelles d'ouverture, une tarification selon le taux horaire indiqué au tableau qui précède est appliquée.

Les frais de montage et de démontage de la salle, de ménage et de surveillance sont inclus dans la tarification prescrite au présent article.

**« SECTION II**

**« TARIFICATION POUR LA LOCATION DE LOCAUX À DES ORGANISMES PARTICULIERS**

**« 12.8.3.** La tarification pour la location de certains locaux dans les équipements culturels ou de loisirs qui relèvent de l'arrondissement est imposée aux organismes ci-après identifiés comme suit :

Service ou bien offert	Catégorie de service ou de bien	Clientèle	Tarif
1° Location salle de combat du Centre Marc-Forrez	Sans objet	Club Aïkido Shôbukaï de Québec	2 500 \$ / année
2° Location et surveillance de gymnase à l'école secondaire Roger-Comtois	Sans objet	Club Kamentukash inc.	30,87 \$ / heure
3° Location et surveillance de gymnase à l'école secondaire Roger-Comtois	Sans objet	Club de Volley-ball de Loretteville	30,87 \$ / heure
4° Location piscine du Centre communautaire de Loretteville	Sans objet	Club des Maîtres-nageurs Loretteville Membre adulte	30 \$ / heure
		Club des Maîtres-nageurs Loretteville Membre 60 ans et plus	Gratuit
5° Location piscine École Roger-Comtois	Sans objet	Club des Maîtres-nageurs Loretteville Membre adulte	35 \$ / heure
		Club des Maîtres-nageurs Loretteville Membre 60 ans et plus	Gratuit



Service ou bien offert	Catégorie de service ou de bien	Clientèle	Tarif
6° Location de gymnase	Sans objet	Club de Volley-ball de Saint-Émile Membre adulte	18 \$ / heure
7° Location de gymnase à l'école Château-d'eau	Sans objet	Ligue de badminton Château-d'eau Membre adulte	13,50 \$ / heure

« SECTION III

« TARIFICATION POUR LA LOCATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES

« 12.8.4. La tarification pour la location des installations sportives est imposée comme suit :

Service ou bien offert	Catégorie de service ou de bien	Clientèle	Tarif
1° Scène du parc Jean-Roger-Durand	Sans objet	Tous	100 \$ / heure ou 1 000 \$ / jour
2° Patinoire du Pavillon des sports de Loretteville - aréna	a) Lundi au vendredi de 8 heures à 17 heures	Tous sauf un organisme partenaire	90 \$ / heure
		Organisme partenaire	10,16 \$ / heure
	b) Dimanche au samedi de 23 heures à 8 heures	Tous sauf un organisme partenaire	120 \$ / heure
		Organisme partenaire	10,16 \$ / heure
	c) Samedi et dimanche de 8 heures à 23 heures et lundi au vendredi de 17 heures à 23 heures et congés fériés	Tous sauf un organisme partenaire	140 \$ / heure
		Organisme partenaire	10,16 \$ / heure
	d) Hors saison sans surface glacée	Tous sauf un organisme partenaire	50 \$ / heure
		Organisme partenaire	Gratuit
e) Hors saison sans surface glacée	Tous sauf un organisme partenaire	500 \$ / jour / événement	
	Organisme partenaire	Gratuit	
3° Patinoires extérieures	Sans objet	Tous sauf un organisme partenaire	20 \$ / heure

Service ou bien offert	Catégorie de service ou de bien	Clientèle	Tarif
		Organisme partenaire	Gratuit
4° Gymnases - École l'Arc-en-ciel - École Saint-Claude - École de la Passerelle - École du Vignoble - École de l'Accueil	Sans objet	Tous sauf un organisme partenaire	Location à la fois : 20 \$ / heure
			Location deux fois et plus : 18 \$ / heure
5° Bassin de la piscine de Loretteville	Tarif incluant deux sauveteurs	Tous sauf un organisme partenaire	70 \$ / heure
	Tarif sans sauveteur	Tous sauf un organisme partenaire	30 \$ / heure
	Vente de casque de bain	Tous	5 \$

#### « SECTION IV

#### « TARIFICATION DES LOCAUX ET DES INSTALLATIONS SPORTIVES DE L'ÉCOLE DE LA CHAUMIÈRE ET DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DE NEUFCHÂTEL

« **12.8.5.** La tarification pour la location annuelle des plateaux situés à l'école de la Chaumière ainsi qu'à l'école secondaire de Neufchâtel aux organismes culturels professionnels pour une utilisation exclusive ou quasi exclusive est fixée à 15 \$ par mètre carré.

La tarification établie au premier alinéa s'applique pour une période de location inférieure à 12 mois en divisant le coût annuel de celle-ci par le nombre de mois d'utilisation.

Les taxes s'ajoutent aux tarifs prévus au présent article.

« **12.8.6.** La tarification pour la location d'une grande salle ou d'une petite salle de l'école de la Chaumière ou de l'école secondaire de Neufchâtel pour la tenue d'une activité sociale commerciale est la suivante :

1° grande salle : 350 \$ par événement;

2° petite salle : 200 \$ par événement.

Les taxes s'ajoutent aux tarifs prévus au présent article.

« **12.8.7.** La tarification pour la location d'un équipement de loisir ou sportif ainsi que d'une salle à l'école de la Chaumière ou à l'école secondaire

de Neuchâtel, non autrement fixée aux articles 12.8.5 et 12.8.6, est assujettie aux tarifs des catégories A à G déterminés conformément aux deux tableaux suivants :

<b>Tarifs Catégorie</b>	<b>Clientèle</b>	<b>Cadre général d'application</b>
Tarif Catégorie A	- Groupes commerciaux	Tous types d'activités sauf les activités à caractère social
Tarif Catégorie B	- Organismes de loisirs et sociocommunautaires dont les groupes sont composés majoritairement de personnes âgées de 22 ans et plus	- Activités de loisirs
Tarif Catégorie C	- Organismes sociocommunautaires - Partis politiques - Organismes, regroupements ou associations à caractère politique	- Activités reliées à la mission des organismes - Activités sociales ou de financement - Activités de formation ou d'information aux membres ou aux intervenants et intervenantes
Tarif Catégorie D	- Organismes de loisirs sociocommunautaires dont les groupes sont composés majoritairement de personnes âgées de 21 ans et moins, de 60 ans et plus - Clubs de l'âge d'or reconnus	- Activités de loisirs - Activités sociales ou de financement des organismes de loisirs pour tous les âges - Événements spéciaux à caractère sportif, culturel ou récréatif en dehors des heures de programmation déjà prévues - Garderies sans but lucratif en dehors des heures normales d'opération - Activité à caractère libre pour tous les âges
Tarif Catégorie E	- Clubs sportifs municipaux dont les groupes sont composés majoritairement de personnes âgées de 21 ans et moins - Clubs d'adolescents ou d'adolescentes, samedi-loisirs, jeunesse ou bambins	- Activités en piscine, en salle ou en gymnase reliées à la vocation de certains clubs sportifs municipaux - Activités polyvalentes et récréatives utilisant plus de 72 heures dans une même session des clubs d'adolescents et d'adolescentes, jeunesse ou bambins
Tarif Catégorie F	- Organismes de loisirs dont les groupes sont composés majoritairement de personnes âgées de 21 ans et moins	- Activités de glace

<b>Tarifs Catégorie</b>	<b>Clientèle</b>	<b>Cadre général d'application</b>
Tarif Catégorie G	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organismes de loisirs</li> <li>- Organismes sociocommunautaires</li> <li>- Organismes à caractère culturel</li> <li>- Conseils de quartier</li> <li>- Coopératives d'habitation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activités de nature administrative (assemblée générale, rencontre du C.A.)</li> <li>- Rencontre du C.E., tables de concertation, conférence de presse, etc.)</li> <li>- Événements spéciaux à caractère communautaire</li> <li>- Activités spécifiques de la Semaine de la relâche</li> <li>- Journée de la famille</li> <li>- Activités de formation</li> <li>- Activités se déroulant sur les glaces extérieures</li> <li>- Activités de loisirs produites pour les personnes vivant avec un handicap (incluant les associations réalisant des activités de loisirs pour cette clientèle)</li> <li>- Expositions d'œuvres d'artistes amateurs résidant sur le territoire de la Ville de Québec</li> <li>- Garderies sans but lucratif durant les heures normales d'opération</li> <li>- Pour un plateau complémentaire</li> </ul>

#### TARIFICATION DE PLATEAUX

<b>Service ou bien offert</b>	<b>Catégorie de service ou de bien</b>	<b>Clientèle</b>	<b>Tarif</b>
1° Aréna	Location	Catégorie A	122 \$ / heure
		Catégorie B	92 \$ / heure
		Catégorie C	61 \$ / heure
		Catégorie D	30 \$ / heure
		Catégorie F	9 \$ / heure
		Catégorie G	Gratuit
2° Aréna-surface sans glace	Location	Catégorie A	37 \$ / heure
		Catégorie B	27 \$ / heure
		Catégorie C	18 \$ / heure
		Catégorie D	9 \$ / heure

<b>Service ou bien offert</b>	<b>Catégorie de service ou de bien</b>	<b>Clientèle</b>	<b>Tarif</b>
		Catégorie G	Gratuit
3° Piscine intérieure	Location	Catégorie A	67 \$ / heure
		Catégorie B	50 \$ / heure
		Catégorie C	33 \$ / heure
		Catégorie D	17 \$ / heure
		Catégorie E	7 \$ / heure
		Catégorie G	Gratuit
4° Piscine intérieure petit bassin (piscine J.A. Lachance)	Location	Catégorie A	34 \$ / heure
		Catégorie B	25 \$ / heure
		Catégorie C	17 \$ / heure
		Catégorie D	9 \$ / heure
		Catégorie E	3 \$ / heure
		Catégorie G	Gratuit
5° L'annexe A de la piscine intérieure du Centre Ferland	Location	Catégorie A	25 \$ / heure
		Catégorie B	19 \$ / heure
		Catégorie C	13 \$ / heure
		Catégorie D	6 \$ / heure
		Catégorie G	Gratuit
6° L'annexe B de la piscine intérieure du Centre Ferland	Location	Catégorie A	25 \$ / heure
		Catégorie B	19 \$ / heure
		Catégorie C	13 \$ / heure
		Catégorie D	6 \$ / heure
		Catégorie G	Gratuit
7° Les annexes A et B de la piscine intérieure du Centre Ferland	Location	Catégorie A	51 \$ / heure
		Catégorie B	38 \$ / heure
		Catégorie C	25 \$ / heure
		Catégorie D	13 \$ / heure
		Catégorie G	Gratuit
8° Piscine extérieure	Location	Catégorie A	37 \$ / heure
		Catégorie B	27 \$ / heure
		Catégorie C	18 \$ / heure
		Catégorie D	9 \$ / heure

<b>Service ou bien offert</b>	<b>Catégorie de service ou de bien</b>	<b>Clientèle</b>	<b>Tarif</b>
		Catégorie E	4 \$ / heure
		Catégorie G	Gratuit
9° Gymnase double	Location	Catégorie A	37 \$ / heure
		Catégorie B	27 \$ / heure
		Catégorie C	18 \$ / heure
		Catégorie D	9 \$ / heure
		Catégorie E	4 \$ / heure
		Catégorie G	Gratuit
10° Gymnase simple ou palestre	Location	Catégorie A	24 \$ / heure
		Catégorie B	18 \$ / heure
		Catégorie C	12 \$ / heure
		Catégorie D	6 \$ / heure
		Catégorie E	2 \$ / heure
		Catégorie G	Gratuit
11° Grande salle	Location	Catégorie A	24 \$ / heure
		Catégorie B	18 \$ / heure
		Catégorie C	12 \$ / heure
		Catégorie D	6 \$ / heure
		Catégorie E	2 \$ / heure
		Catégorie F	1 \$ / heure
		Catégorie G	Gratuit
12° Petite salle	Location	Catégorie A	12 \$ / heure
		Catégorie B	9 \$ / heure
		Catégorie C	6 \$ / heure
		Catégorie D	3 \$ / heure
		Catégorie E	1 \$ / heure
		Catégorie G	Gratuit
13° Terrain de baseball (annexe)	Location	Catégorie A	12 \$ / heure
		Catégorie B	9 \$ / heure
		Catégorie C	6 \$ / heure
		Catégorie D	3 \$ / heure
		Catégorie G	Gratuit

<b>Service ou bien offert</b>	<b>Catégorie de service ou de bien</b>	<b>Clientèle</b>	<b>Tarif</b>
14° Terrain de balle	Location	Catégorie A	24 \$ / heure
		Catégorie B	18 \$ / heure
		Catégorie C	12 \$ / heure
		Catégorie D	6 \$ / heure
		Catégorie G	Gratuit
15° Terrain de soccer / football	Location Senior	Catégorie A	30 \$ / heure
		Catégorie B	22 \$ / heure
		Catégorie C	15 \$ / heure
		Catégorie D	7 \$ / heure
		Catégorie G	Gratuit
	Location Junior	Catégorie A	12 \$ / heure
		Catégorie B	9 \$ / heure
		Catégorie C	6 \$ / heure
		Catégorie D	3 \$ / heure
		Catégorie G	Gratuit
16° Stade municipal	Location avec lumière	Catégorie A	80 \$ / heure
		Catégorie B	60 \$ / heure
		Catégorie C	40 \$ / heure
		Catégorie D	20 \$ / heure
		Catégorie G	Gratuit
	Location sans lumière	Catégorie A	55 \$ / heure
		Catégorie B	41 \$ / heure
		Catégorie C	27 \$ / heure
		Catégorie D	14 \$ / heure
		Catégorie G	Gratuit
17° Studio	Location	Catégorie A	2 \$ / heure
		Catégorie B	1,75 \$ / heure
		Catégorie C	1,25 \$ / heure
		Catégorie D	0,50 \$ / heure
		Catégorie G	Gratuit
18° Tennis extérieur	Location d'un court	Catégorie A	3 \$ / heure
		Catégorie B	2 \$ / heure

Service ou bien offert	Catégorie de service ou de bien	Clientèle	Tarif
		Catégorie C	1 \$ / heure
		Catégorie D	0,75 \$ / heure
		Catégorie G	Gratuit
19° Patinoire extérieure	Location	Catégorie A	24 \$ / heure
		Catégorie B	18 \$ / heure
		Catégorie C	12 \$ / heure
		Catégorie D	6 \$ / heure
		Catégorie G	Gratuit
20° Terrain de pétanque, terrain de basketball extérieur et terrain de volley-ball extérieur	Location	Catégorie G	Gratuit

Les taxes s'ajoutent aux tarifs prévus au présent article.

Lorsque plusieurs clientèles d'une catégorie différente partagent le même équipement de loisir ou sportif, la tarification de la catégorie la plus élevée parmi ces clientèles est alors applicable.

Lors de l'utilisation du stade par le baseball mineur, la tarification imposée pour un terrain de balle régulier est applicable.

#### « CHAPITRE III.6

#### « ACTIVITÉS DE LOISIR

« **12.9.1.** Pour les fins de la tarification imposée au présent chapitre lors de l'inscription de plus d'un enfant de la même famille à la même activité, la réduction du tarif autrement applicable est accordée de la manière suivante :

- 1° 10 % de réduction pour le deuxième enfant;
- 2° 15 % de réduction pour le troisième enfant;
- 3° 25 % de réduction pour le quatrième enfant.

Cette réduction ne s'applique pas aux personnes qui ne résident pas sur le territoire de la Ville de Québec.

Cette réduction n'est pas applicable aux activités de la semaine de relâche ni à celles du programme Vacances-Été.



« **12.9.2.** Lorsque la fréquence d'une activité organisée et réalisée uniquement par la Division de la culture, des loisirs et de la vie communautaire dépasse une fois par semaine, la tarification autrement applicable est fixée comme suit :

- 1° 75 % du tarif régulier pour deux fois semaine;
- 2° 50 % du tarif régulier pour trois fois semaine.

« **12.9.3.** Lorsque la Division de la culture, des loisirs et de la vie communautaire annule ou modifie l'horaire de l'activité après la période d'inscription ou lorsque le participant annule son inscription avant la fin de la date limite d'inscription, l'inscription est remboursée à 100 %.

En cas de maladie, sur présentation d'une preuve médicale, l'inscription est remboursée à 85 %, si l'annulation est faite avant le début de l'activité.

Lorsque la Division de la culture, des loisirs et de la vie communautaire annule ou modifie l'horaire de l'activité déjà en cours ou lorsque le participant annule son inscription pour cause de maladie, sur présentation d'une preuve médicale exigée, alors que l'activité est déjà commencée, le remboursement se fait proportionnellement à la période utilisée de l'activité excluant des frais administratifs de 15 % qui ne sont pas remboursés.

Pour obtenir un remboursement, le participant doit faire parvenir une demande écrite à la Division de la culture, des loisirs et de la vie communautaire et le calcul du remboursement s'effectue à partir de la date de réception de la demande.

« **12.9.4.** La tarification pour les activités de loisirs est imposée comme suit :

Service ou bien offert	Catégorie de service ou de bien	Clientèle	Tarif
1° Activités éducatives complémentaires à l'éducation scolaire visant des apprentissages nouveaux et susceptibles d'améliorer la qualité de vie des personnes	Sans objet	Résident de 13 ans et moins	3,50 \$ / heure
		Résident de 14 ans et plus	4,31 \$ / heure
		Non-résident de 13 ans et moins	5,25 \$ / heure
		Non-résident de 14 ans et plus	6,47 \$ / heure
2° Activités de danse	Sans objet	Résident de 13 ans et moins	3,50 \$ / heure

<b>Service ou bien offert</b>	<b>Catégorie de service ou de bien</b>	<b>Clientèle</b>	<b>Tarif</b>
		Résident de 14 ans et plus	4,60 \$ / heure
		Non-résident de 13 ans et moins	5,25 \$ / heure
		Non-résident de 14 ans et plus	6,90 \$ / heure
3° Activités d'art	Sans objet	Résident de 13 ans et moins	3,45 \$ / heure
		Résident de 14 ans et plus	4,26 \$ / heure
		Non-résident de 13 ans et moins	5,18 \$ / heure
		Non-résident de 14 ans et plus	6,39 \$ / heure
4° Activités de musique de groupe	Sans objet	Résident de 13 ans et moins	5 \$ / heure
		Résident de 14 ans et plus	6,44 \$ / heure
		Non-résident de 13 ans et moins	7,50 \$ / heure
		Non-résident de 14 ans et plus	9,66 \$ / heure
5° Activités aquatiques	Sans objet	Résident de 13 ans et moins	5 \$ / heure
		Résident de 14 ans et plus	6,79 \$ / heure
		Non-résident de 13 ans et moins	7,50 \$ / heure
		Non-résident de 14 ans et plus	10,18 \$ / heure
6° Activités aquatiques spécialisées visant l'amélioration des qualités physiques de la personne	Sans objet	Résident de 14 ans et plus	6,79 \$ / heure
		Non-résident de 14 ans et plus	10,18 \$ / heure
7° Activités de mise en forme	Sans objet	Résident de 14 ans et plus	5,94 \$ / heure

Service ou bien offert	Catégorie de service ou de bien	Clientèle	Tarif
		Non-résident de 14 ans et plus	7,65 \$ / heure
8° Activités récréatives de divertissement, de distraction ou d'amusement	Sans objet	Résident de 13 ans et moins	3 \$ / heure
		Résident de 14 ans et plus	3,80 \$ / heure
		Non-résident de 13 ans et moins	4,50 \$ / heure
		Non-résident de 14 ans et plus	5,70 \$ / heure
9° Cours de musique privés	Durée de 30 minutes	Résident de 13 ans et moins	30 \$ / heure
		Résident de 14 ans et plus	33,86 \$ / heure
		Non-résident de 13 ans et moins	45 \$ / heure
		Non-résident de 14 ans et plus	50,79 \$ / heure
	Durée de 45 minutes	Résident de 13 ans et moins	28,57 \$ / heure
		Résident de 14 ans et plus	32,25 \$ / heure
		Non-résident de 13 ans et moins	42,85 \$ / heure
		Non-résident de 14 ans et plus	48,37 \$ / heure
	Durée de 60 minutes	Résident de 13 ans et moins	25,71 \$ / heure
		Résident de 14 ans et plus	29,03 \$ / heure
		Non-résident de 13 ans et moins	38,56 \$ / heure
		Non-résident de 14 ans et plus	43,54 \$ / heure
10° Golf	Sans objet	Résident de 13 ans et moins	8,36 \$ / heure
		Résident de 14 ans et plus	9,44 \$ / heure

<b>Service ou bien offert</b>	<b>Catégorie de service ou de bien</b>	<b>Clientèle</b>	<b>Tarif</b>
		Non-résident de 13 ans et moins	12,54 \$ / heure
		Non-résident de 14 ans et plus	14,16 \$ / heure
11° Activités physiques visant l'amélioration des qualités physiques de la personne	Sans objet	Résident de 13 ans et moins	4,03 \$ / heure
		Résident de 14 ans et plus	4,55 \$ / heure
		Non-résident de 13 ans et moins	6,05 \$ / heure
		Non-résident de 14 ans et plus	6,82 \$ / heure
12° Activités scientifiques	Sans objet	Résident de 13 ans et moins	5,50 \$ / heure
		Résident de 14 ans et plus	6,90 \$ / heure
		Non-résident de 13 ans et moins	8,25 \$ / heure
		Non-résident de 14 ans et plus	10,35 \$ / heure
13° Activités de relaxation	Sans objet	Résident de 14 ans et plus	7 \$ / heure
		Non-résident de 14 ans et plus	10,50 \$ / heure
14° Pilate	Sans objet	Résident de 14 ans et plus	8,32 \$ / heure
		Non-résident de 14 ans et plus	12,48 \$ / heure
15° Cours de secourisme	Sans objet	Résident de 13 ans et moins	7,25 \$ / heure
		Résident de 14 ans et plus	8,18 \$ / heure
		Non-résident de 13 ans et moins	10,87 \$ / heure
		Non-résident de 14 ans et plus	12,27 \$ / heure

« **12.9.5.** La tarification pour les droits d'entrée aux activités de loisirs à caractère libre est imposée comme suit :

<b>Service ou bien offert</b>	<b>Catégorie de service ou de bien</b>	<b>Clientèle</b>	<b>Tarif</b>
1° Terrains sportifs extérieurs	Sans objet	Tous sauf organisme partenaire	40 \$ / heure par terrain
		Adulte 18-59 ans	15 \$ / heure pour les tournois
		Adulte 18-59 ans	20 \$ / heure pour les ligues
		Organisme partenaire	Gratuit
2° Court de tennis	Sans objet	Tous	Gratuit
3° Terrain de badminton gymnase intérieur	Sans objet	Tous	12 \$ / heure
4° Bains publics	Sans objet	Résident de 20 ans et moins	1 \$ / séance
		Résident de 55 ans et plus	
		Résident de 21 à 54 ans	2 \$ / séance
		Non-résident de 13 ans et moins	1,50 \$ / séance
		Non-résident de 55 ans et plus	1,50 \$ / séance
		Non-résident de 21 à 54 ans	3 \$ / séance
	Carte d'accès 24 séances	Résident et non-résident 20 ans et moins et 55 ans et plus	20 \$
	Carte d'accès 12 séances	Résident et non-résident 21 à 54 ans	20 \$
5° Hockey libre	Carte d'accès 10 séances	Résident et non-résident 15 ans et plus	40 \$
	Sans objet	Résident et non-résident 15 ans et plus	5 \$ / séance
6° Patinage public	Sans objet	Tous	Gratuit

« **12.9.6.** La tarification relative au programme Vacances-Été est imposée comme suit :

Service ou bien offert	Catégorie de service ou de bien	Clientèle	Tarif
1° Programme régulier	Sans objet	Résident de 4 à 12 ans	80 \$ si payé avant le 1er juin
			90 \$ si payé après le 1er juin
		Non-résident de 4 à 12 ans	120 \$ si payé avant le 1er juin
			135 \$ si payé après le 1er juin
2° Camp Comédie musicale	Sans objet	Résident de 7 à 12 ans	220 \$ si payé avant le 1er juin
			230 \$ si payé après le 1er juin
		Non-résident de 7 à 12 ans	330 \$ si payé avant le 1er juin
			345 \$ si payé après le 1er juin
3° Camp sportif	Sans objet	Résident de 11 à 14 ans	220 \$ si payé avant le 1er juin
			230 \$ si payé après le 1er juin
		Non-résident de 11 à 14 ans	330 \$ si payé avant le 1er juin
			345 \$ si payé après le 1er juin
4° Camp à l'anglaise	Sans objet	Résident de 7 à 12 ans	240 \$ si payé avant le 1er juin
			250 \$ si payé après le 1er juin
		Non-résident de 7 à 12 ans	360 \$ si payé avant le 1er juin
			375 \$ si payé après le 1er juin
5° Programme d'aspirant moniteur	Sans objet	Résident de 13 à 15 ans	240 \$

Service ou bien offert	Catégorie de service ou de bien	Clientèle	Tarif
		Non-résident de 13 à 15 ans	360 \$
6° Service de garde	Sans objet	Résident de 4 à 13 ans	70 \$
		Non-résident de 4 à 13 ans	105 \$

« **12.9.7.** La tarification relative aux activités lors de la semaine de relâche est imposée comme suit :

Service ou bien offert	Catégorie de service ou de bien	Clientèle	Tarif
1° Activités sportives en gymnase	Sans objet	Résident de 5 à 13 ans	5 \$ / 3 heures
		Non-résident de 5 à 13 ans	7,50 \$ / 3 heures
2° Bain libre piscine Loretteville	Sans objet	Résident de 5 à 13 ans	8 \$ / 3 heures
		Non-résident de 5 à 13 ans	12 \$ / 3 heures
3° Spectacle de magie	Sans objet	Résident de 5 à 13 ans	5 \$ / 3 heures
		Non-résident de 5 à 13 ans	7,50 \$ / 3 heures
4° Disco	Sans objet	Résident de 5 à 13 ans	5 \$ / 3 heures
		Non-résident de 5 à 13 ans	7,50 \$ / 3 heures
5° Quilles	Sans objet	Résident de 5 à 13 ans	10 \$ / 3 heures
		Non-résident de 5 à 13 ans	15 \$ / 3 heures
6° Cinéma le Clap	Sans objet	Résident de 5 à 13 ans	10 \$ / 3 heures
		Non-résident de 5 à 13 ans	15 \$ / 3 heures
7° Cabane à sucre	Sans objet	Résident de 5 à 13 ans	16 \$ / 3 heures

<b>Service ou bien offert</b>	<b>Catégorie de service ou de bien</b>	<b>Clientèle</b>	<b>Tarif</b>
		Non-résident de 5 à 13 ans	24 \$ / 3 heures
8° Activités d'art	Sans objet	Résident de 5 à 13 ans	10 \$ / 3 heures
		Non-résident de 5 à 13 ans	15 \$ / 3 heures
9° Activités scientifiques	Sans objet	Résident de 5 à 13 ans	10 \$ / 3 heures
		Non-résident de 5 à 13 ans	15 \$ / 3 heures
10° Danse	Sans objet	Résident de 5 à 13 ans	10 \$ / 3 heures
		Non-résident de 5 à 13 ans	15 \$ / 3 heures
11° Jeux gonflables	Sans objet	Résident de 5 à 13 ans	10 \$ / 3 heures
		Non-résident de 5 à 13 ans	15 \$ / 3 heures
12° École de cirque	Sans objet	Résident de 5 à 13 ans	16 \$ / 3 heures
		Non-résident de 5 à 13 ans	24 \$ / 3 heures
13° « Je bricole avec grand-papa »	Sans objet	Résident de 5 à 13 ans	16 \$ / 3 heures
		Non-résident de 5 à 13 ans	24 \$ / 3 heures
14° Glissades Tewkesbury	Sans objet	Résident de 5 à 13 ans	16 \$ / 7,5 heures
		Non-résident de 5 à 13 ans	24 \$ / 7,5 heures
15° Mont Tourbillon	Sans objet	Résident de 5 à 13 ans	16 \$ / 7,5 heures
		Non-résident de 5 à 13 ans	24 \$ / 7,5 heures
16° Inukshuk	Sans objet	Résident de 5 à 13 ans	16 \$ / 7,5 heures
		Non-résident de 5 à 13 ans	24 \$ / 7,5 heures



<b>Service ou bien offert</b>	<b>Catégorie de service ou de bien</b>	<b>Clientèle</b>	<b>Tarif</b>
17° Village des sports	Sans objet	Résident de 5 à 13 ans	22 \$ / 7,5 heures
		Non-résident de 5 à 13 ans	33 \$ / 7,5 heures
18° Katag, épée mousse	Sans objet	Résident de 5 à 13 ans	8 \$ / 3 heures
		Non-résident de 5 à 13 ans	12 \$ / 3 heures

».

**6.** Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.